



Communiqué aux médias du 11.09.2015

Les partenaires sociaux de l'industrie MEM s'engagent ensemble en faveur de la place industrielle suisse

L'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM) est fortement touchée par la force du franc. Dans une situation aussi tendue, le partenariat social est particulièrement sollicité tant au niveau des entreprises que des associations. Par conséquent, les quatre organisations des travailleurs Employés Suisse, SYNA - le syndicat, la Société des employés de commerce suisse, l'ASC et l'association patronale Swissmem mènent un dialogue permanent. L'objectif commun consiste à soutenir la place industrielle suisse et à préserver le plus d'emplois possibles en Suisse.

Même si le cours de l'euro s'est légèrement redressé, la nouvelle surévaluation massive du franc suisse met considérablement sous pression de nombreuses entreprises de la branche MEM fortement orientées vers l'exportation. Selon une enquête de Swissmem, plus d'un tiers des entreprises s'attend à un déficit opérationnel pour 2015.

La CCT de l'industrie MEM constitue l'épine dorsale des relations entre les travailleurs et les patrons et forme la base des différentes mesures servant à atténuer les difficultés actuelles. Elle garantit ainsi le succès de la place industrielle suisse. Dans l'esprit de l'approche du partenariat social, les cinq contractants de la CCT ont cherché le dialogue déjà peu de temps après l'abandon du cours plancher de l'euro. Outre l'échange régulier dans les entreprises, les associations cherchent également des solutions pour soutenir la place industrielle suisse. En ce qui concerne les mesures indispensables, les associations sont du même avis sur les points suivants :

- A moyen terme, les innovations sont le meilleur moyen pour préserver la compétitivité des entreprises et pour maintenir des emplois en Suisse. Les projets encouragés par la commission pour la technologie et l'innovation (CTI) donnent en particulier aux PME la possibilité de renforcer les activités d'innovation. Depuis l'été, les demandes déposées à la CTI augmentent. Par conséquent, les partenaires sociaux exigent du parlement d'approuver durant la session d'hiver la demande du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche d'augmenter de CHF 20 millions le budget de la CTI pour 2015. Ces fonds supplémentaires provenant du crédit supplémentaire doivent garantir que toutes les demandes approuvées par la CTI peuvent être financées.
- L'UE est de loin le plus grand marché de l'industrie MEM. Il est donc important de conserver les accords bilatéraux et d'assurer ainsi un accès non discriminatoire au marché le plus important. Il n'est pas question que la mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse le mette en danger.
- Pour contrecarrer la pénurie de spécialistes il faut exploiter au mieux le potentiel indigène. Pour cette raison, la branche MEM a élaboré l'année dernière déjà une stratégie pour la main d'œuvre qualifiée et propose des possibilités de formation et de perfectionnement de haut niveau, en particulier pour les femmes. Ainsi, les partenaires sociaux encouragent des solutions servant à mieux concilier la vie privée et la vie professionnelle. Un salaire égal pour hommes et femmes pour le même travail est un élément déterminant pour tous les partenaires sociaux. La comparaison des salaires de la branche affiche une différence de salaire entre hommes et femmes de 2%, ce qui est

nettement inférieur au seuil de tolérance de 5%. De plus, les partenaires sociaux ambitionnent de renforcer la formation professionnelle supérieure.

- Les partenaires sociaux respectent l'indépendance de la Banque Nationale Suisse (BNS). Remettre en question cette autonomie ne mènerait qu'à une situation d'instabilité et limiterait considérablement la capacité d'action. Ceci n'est pas dans l'intérêt de la place industrielle suisse. Les partenaires sociaux exigent par conséquent de la BNS qu'au besoin elle reste active sur le marché des devises et qu'elle garantisse que le cours du franc évolue durablement dans une marge raisonnable par rapport aux devises les plus importantes.

Employés Suisse, SYNA - le syndicat, la Société des employés de commerce suisse, l'ASC et Swissmem, réaffirment leur volonté de poursuivre leur engagement commun en faveur des entreprises et de leurs collaborateurs pour une place industrielle suisse performante et poursuivront le dialogue engagé de manière conséquente.

Informations supplémentaires:

Swissmem:

Ivo Zimmermann

Chef Communication ;

E-mail: i.zimmermann@swissmem.ch; tél.: 044 384 48 50

Employés Suisse :

Christof Burkard

Directeur adjoint

E-mail : christof.burkard@angestellte.ch; tél.: 044 360 11 59

Syna – le syndicat :

Mathias Regotz,

Vice-président / chef du secteur Industrie

E-mail: mathias.regotz@syna.ch; tél.: 044 279 71 26

Société suisse des employés de commerce :

Karin Oberlin

Cheffe Partenariat social

E-mail: karin.oberlin@kfmv.ch; tél.: 044 283 45 54

Association suisse des cadres ASC :

Jürg Eggenberger

E-mail: j.eggenberger@sko.ch; tél.: 043 300 50 66